



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Réserve Naturelle
MOEZE-OLÉRON



Reconnexion durable à la mer : que deviendra la réserve naturelle de Moeze-Oléron et les marais alentours en 2050 ?

Sékolène TRAVICHON – LPO

Paloma MOUILLON - CDL

29 octobre 2021

Contexte

- > **1999** : Tempête Martin → travaux
- > **2010** : Tempête Xynthia → travaux
- > **2014** : brèche dans la digue → travaux (2016)
- > **2018** : brèche dans la digue

➔ Difficultés d'entretien de plus en plus récurrentes

➔ Une RNN prise en étau entre l'élévation du niveau marin et des cultures céréalières

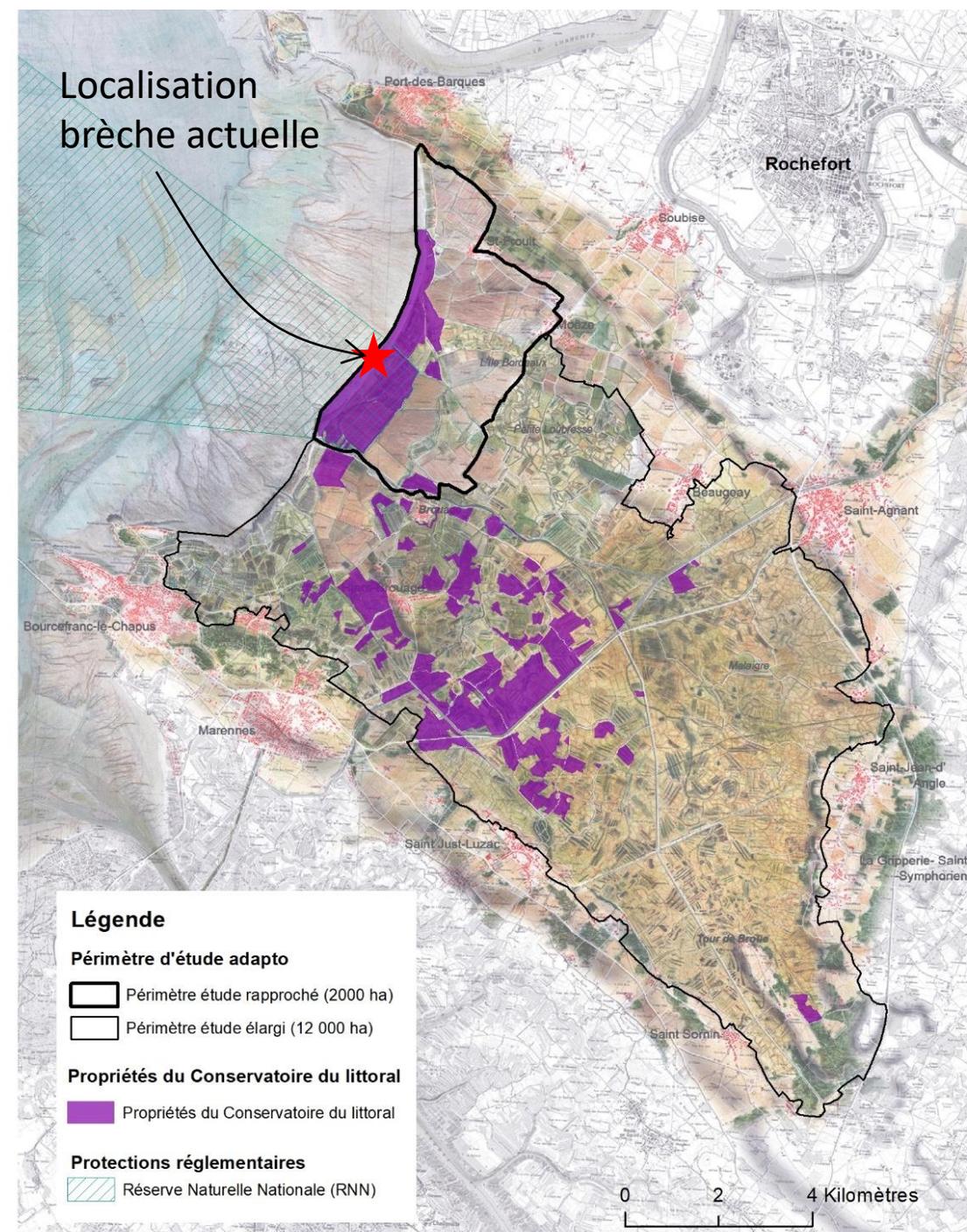
➔ **Quelle stratégie de gestion du trait de côte pour l'avenir ?**

RNN Moëze-Oléron :

- > Haut lieu de biodiversité
- > Jeu de données de 40 années / plan de gestion
- > Équipe de 6 salariés permanents dédiés à la gestion

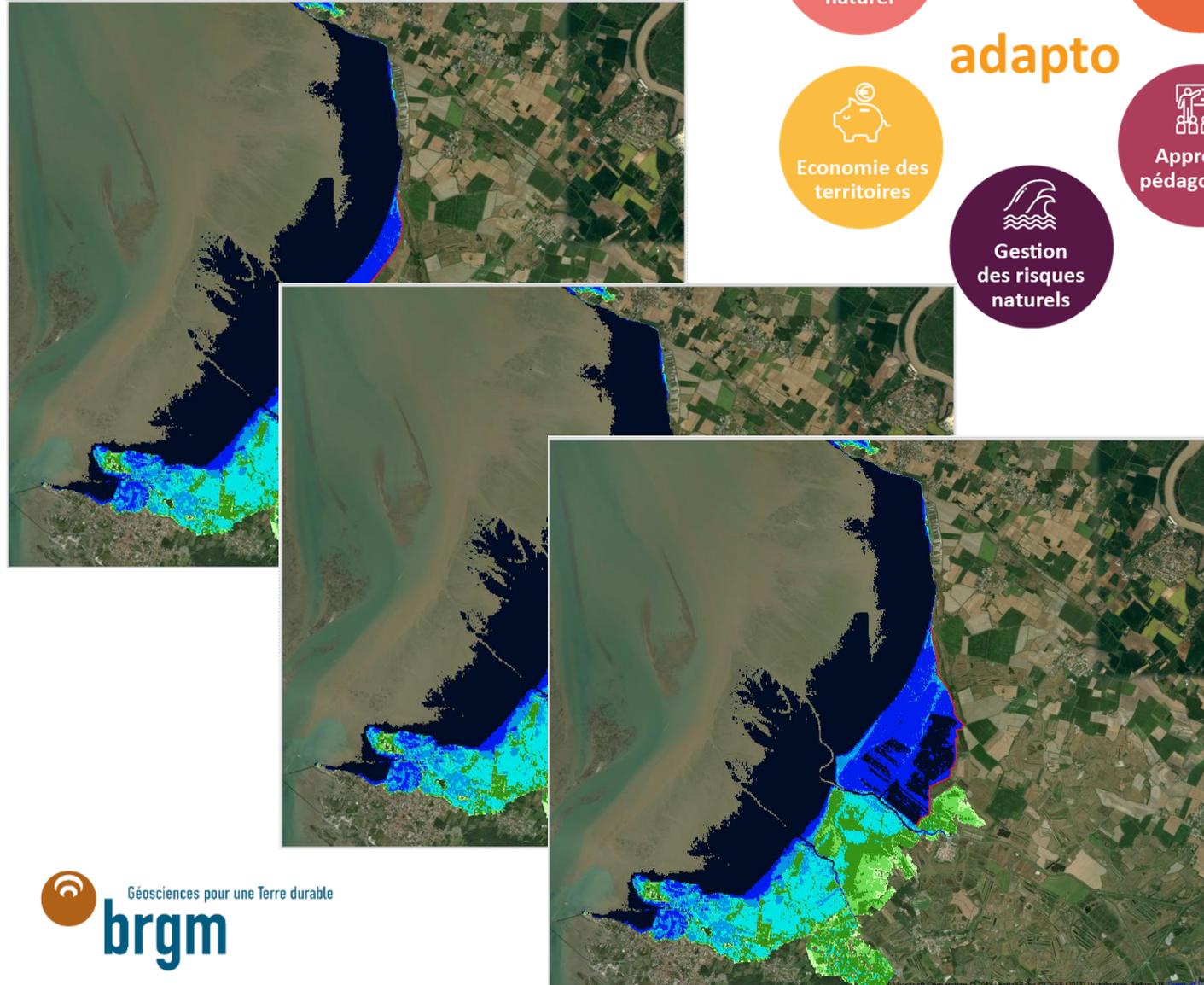
Site idéal pour tester une analyse prospective d'évolution de la biodiversité

+ Élargissement aux prairies, cultures intensives, tonnes de chasse alentours



Adapto - Marais de Brouage

Coef >116 à 2050



adapto



Perception et décision



Patrimoine naturel



Paysage



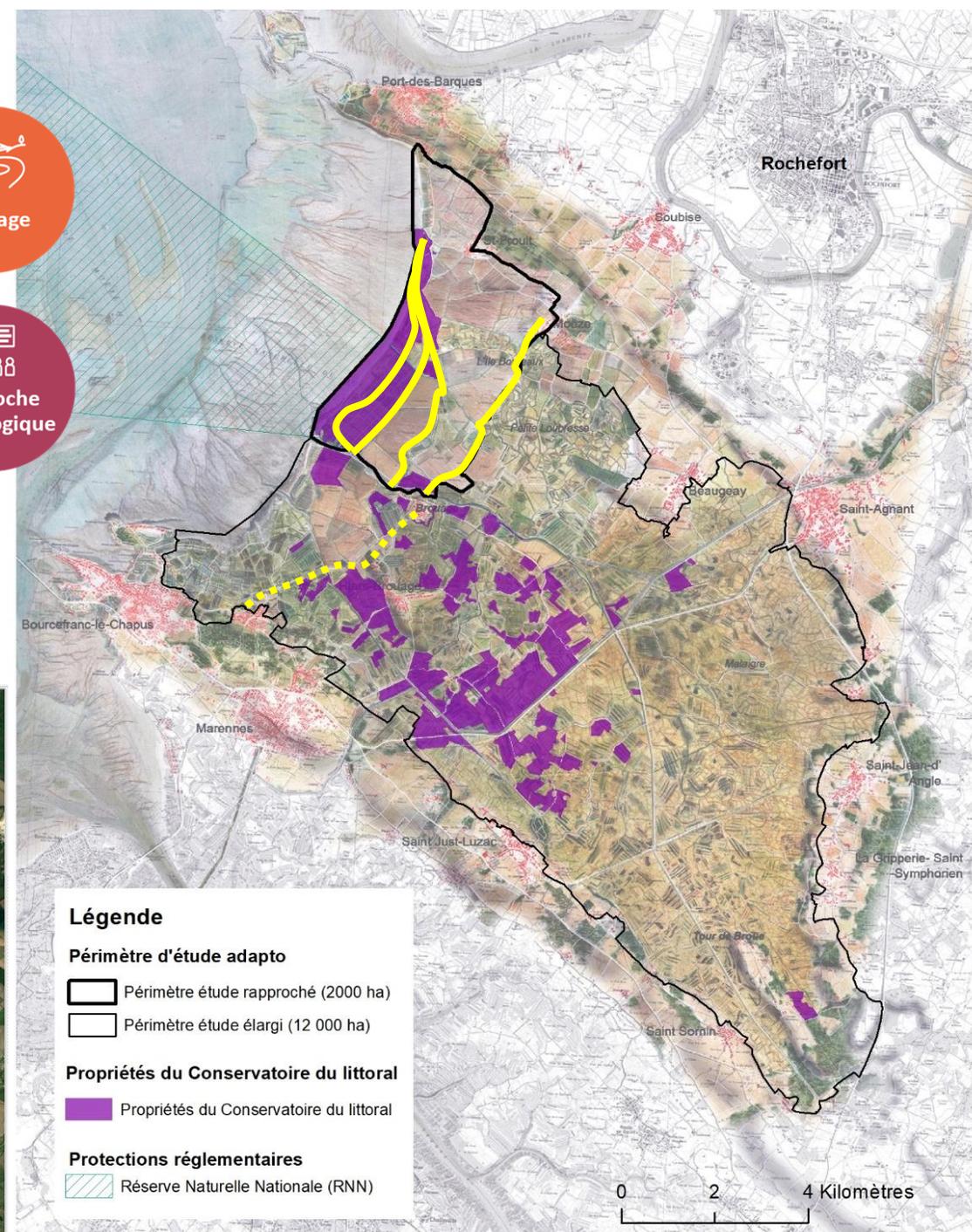
Economie des territoires



Approche pédagogique



Gestion des risques naturels



Quelles pourraient être les évolutions de la biodiversité en fonction de la gestion du trait de côte ?

Méthode employée

(croisement données scientifiques / dires d'expert / prospective)

Utilisation des modélisations des hauteurs d'eau par le BRGM avec 3 scénarios :

- Digue à la mer « intacte »
- Digue de premier rang route des tannes
- Effacement de la défense de côte avec protection rapprochée des habitations ou retrait route de Brouage



Proposition de choix de gestion



Analyse de l'évolution probable des habitats

Analyse de l'évolution probable des espèces et des communautés d'espèces



Prospective paysagère

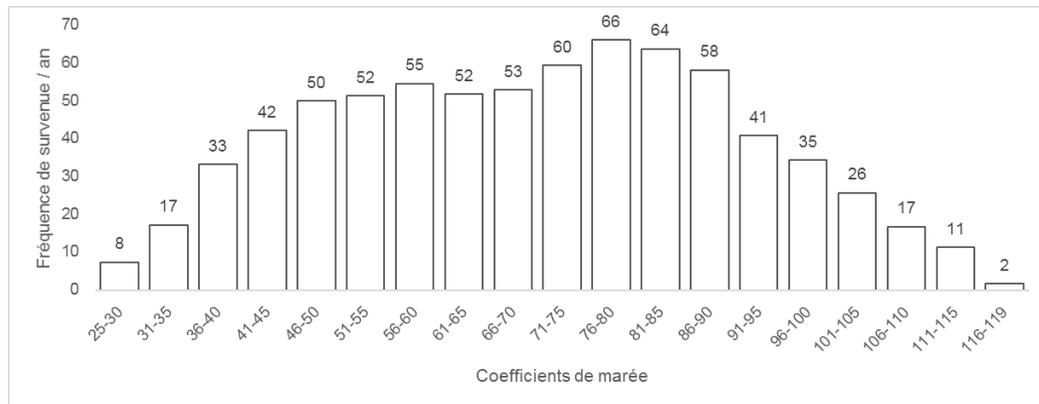
Modélisations BRGM

6 Cartes produites : pour les années 2020, 2030 et 2050 pour les coef. 95 et >116

ELÉVATION DE :
+18,26 CM À L'HORIZON 2030
+36,16 CM EN 2050

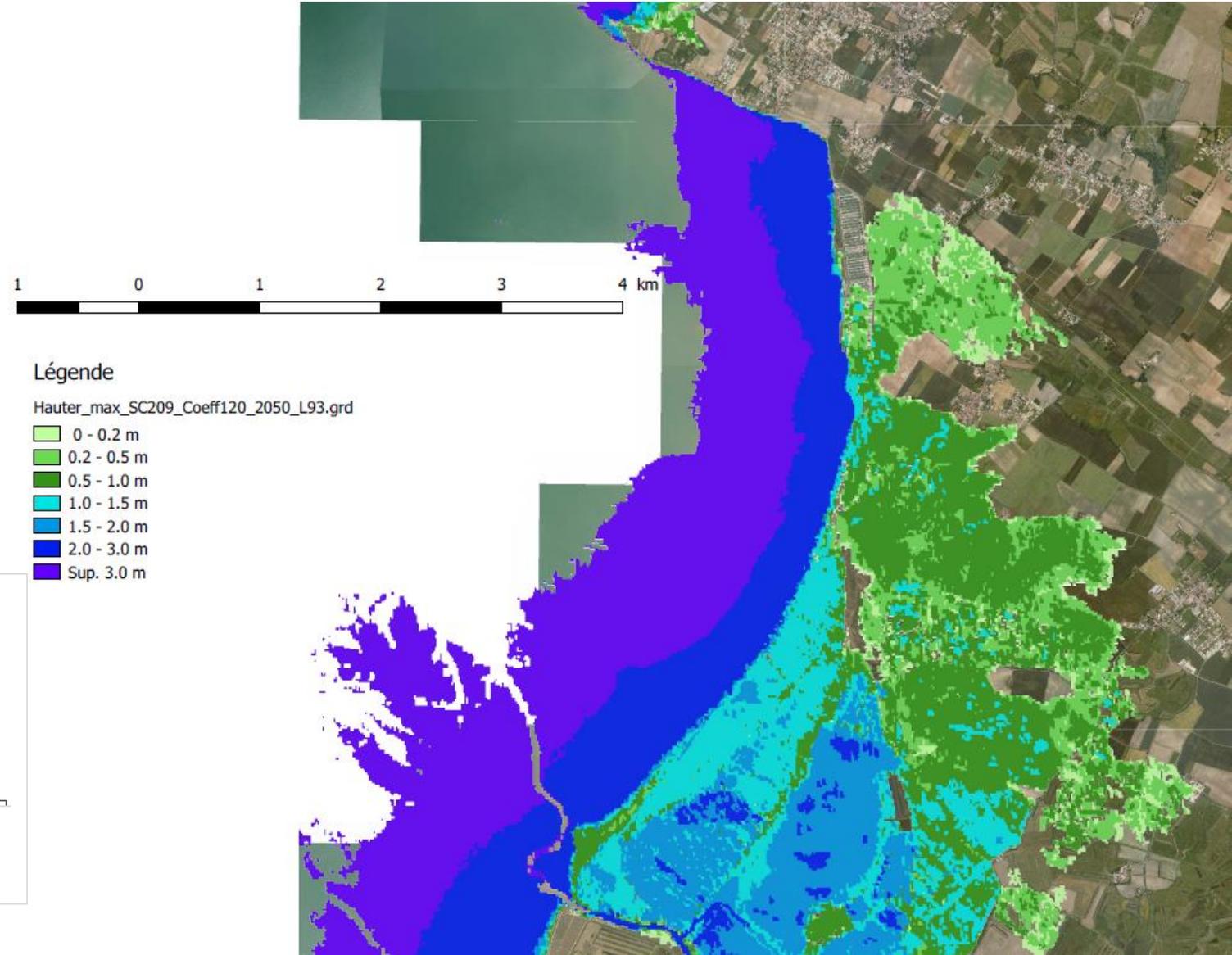
Rugosité du sol prise en compte

Pas de prise en compte des évolutions morpho sédimentaires → via expertise (Chaumillon et Delaporte)

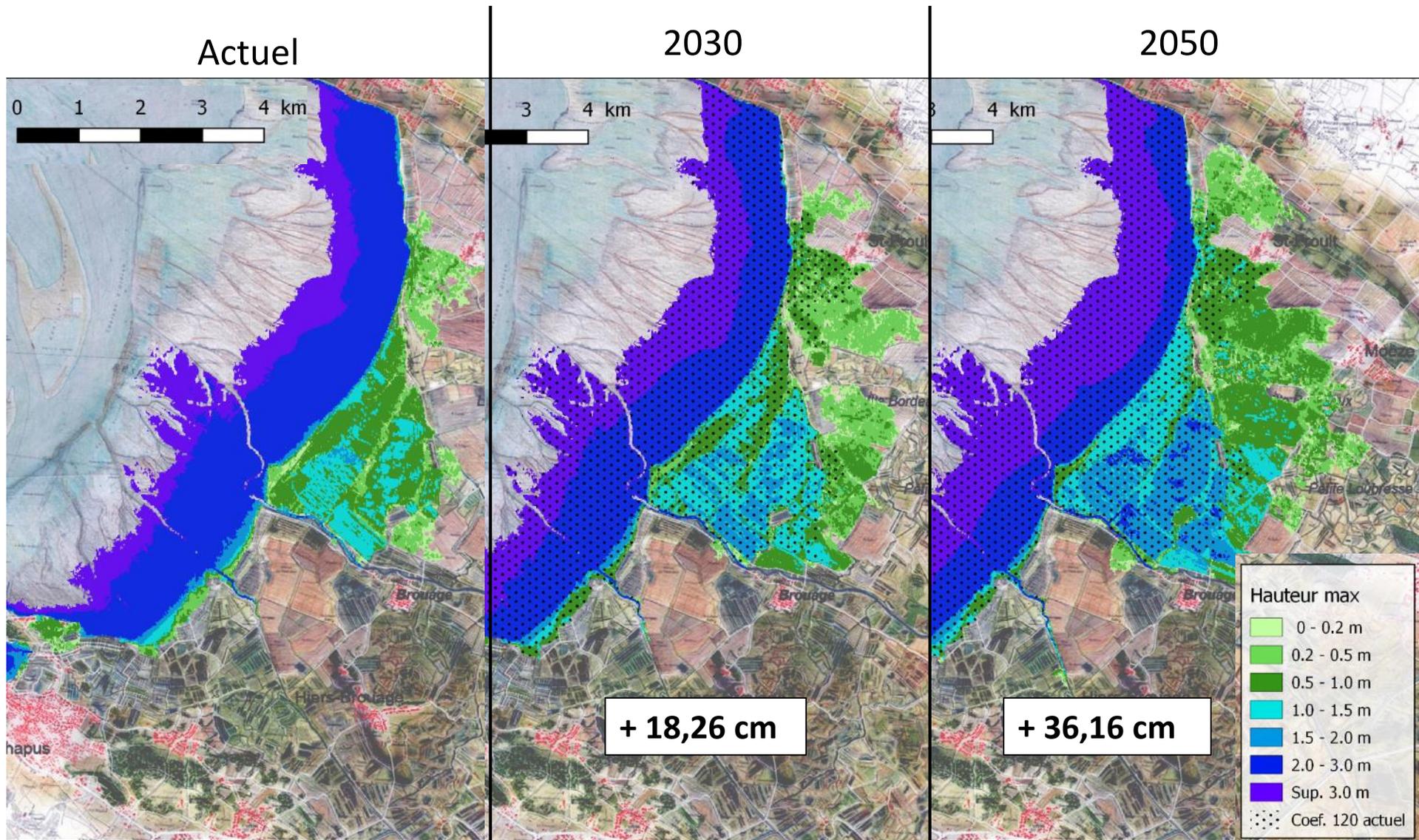


Fréquence de survenue des coefficients de marée

Exemple : modélisation 2050 coefficient >116



Scénario: coefficient > 116 – sans digue de 1^{er} rang



Des habitats regroupés

La cartographie 2019 est « simplifiée » par regroupement des habitats ayant les mêmes caractéristiques vis-à-vis du substrat et leur tolérance à la submersion / salinité



Des habitats regroupés

Groupe soumis au balancement tidal régulier des marées (milieu salé)

- Vasière
- Prés salés
- Banc coquillier

Groupe non soumis au balancement des marées

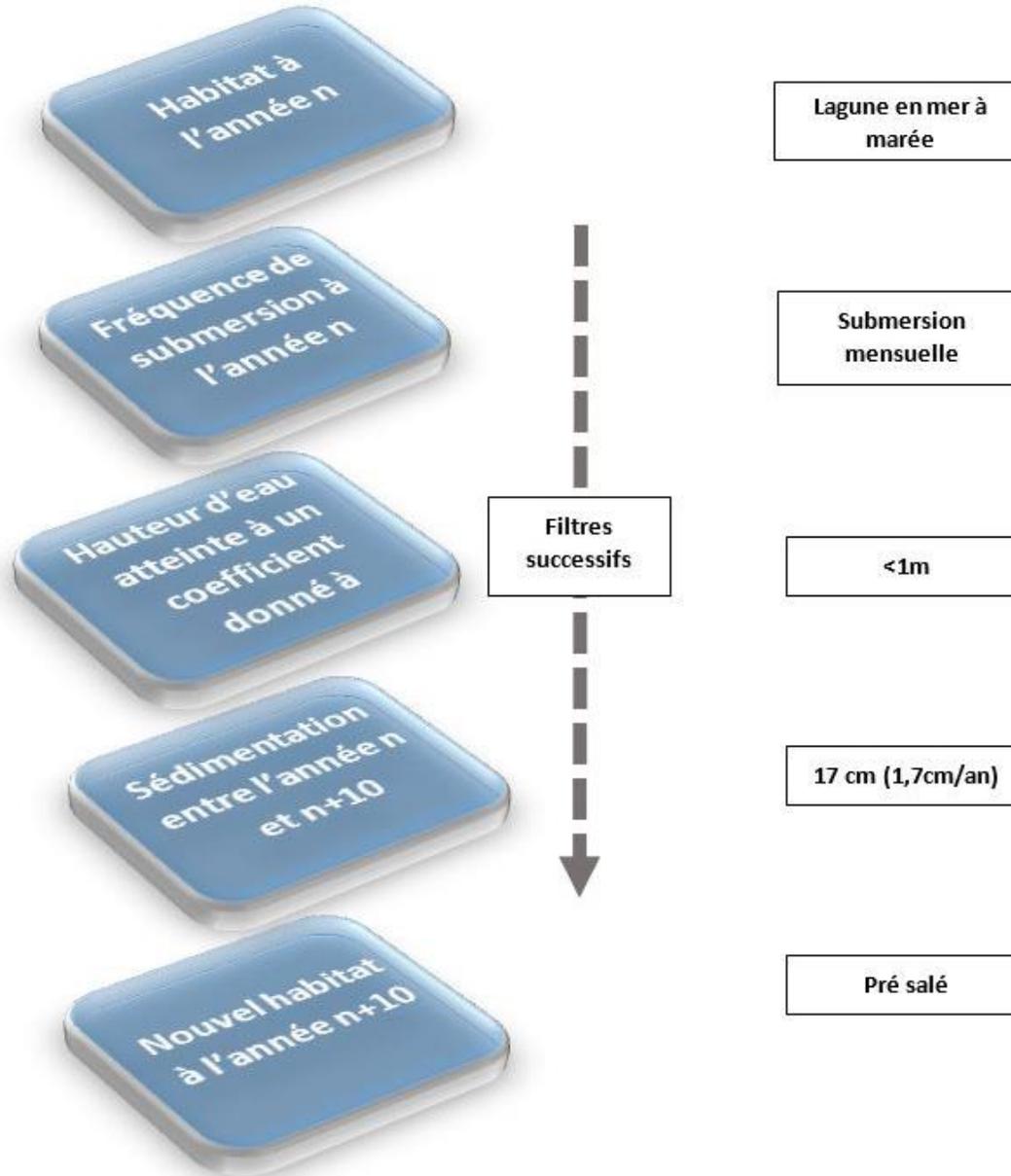
- Lagunes
- Complexe dunaire fossile

Groupe soumis à submersion par grandes marées et/ou salinisé par percolation

- Lagunes en mer à marées
- Prairies humides subhalophiles

Evolution des groupements d'habitats

Chaque habitat est passé au crible de ce cheminement



Évolution des groupements d'habitats

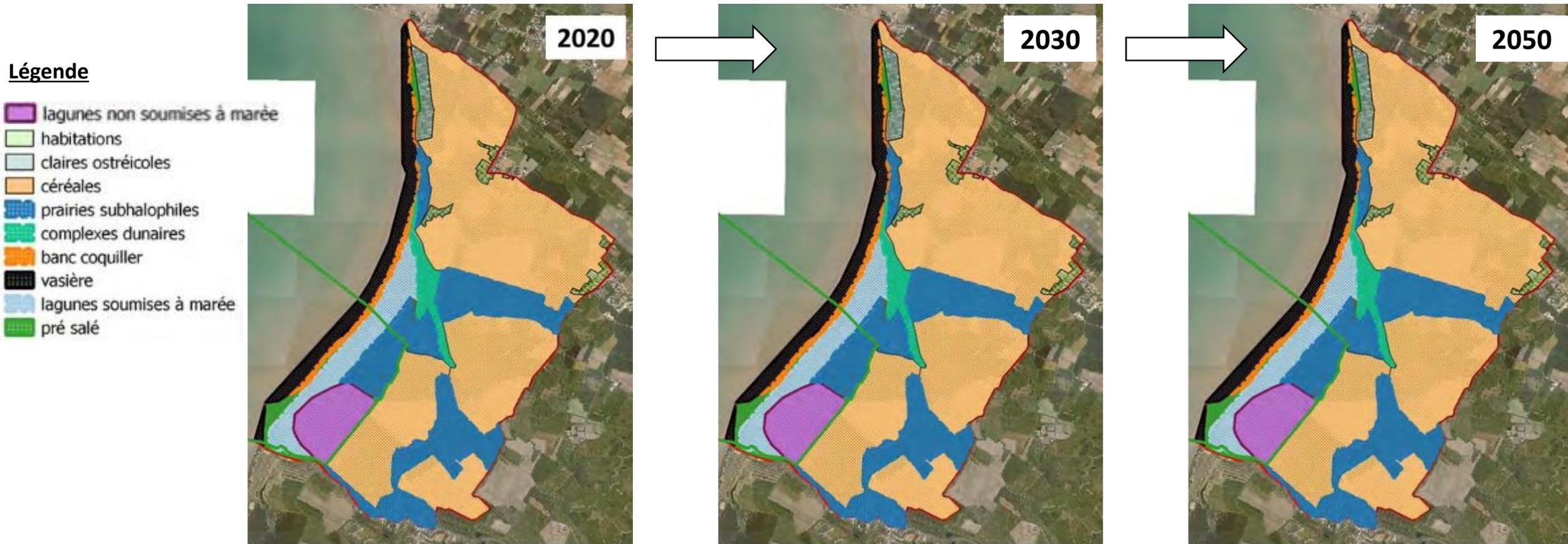
Des choix* sont faits sur l'évolution des habitats en fonction des fréquences de submersion, des hauteurs d'eau données par le BRGM

**les choix ont été proposés par le conservateur de la RNN (34 ans de connaissance du terrain) puis nuancer avec RETEX sites voisins et enfin discutés LPO / CEL / chercheurs*

Affectation précédente	Coefficient de submersion	Hauteur d'eau	Nouvelle affectation
Parcelles céréalières	> 116	1 à 1,5m	Lagunes à marée
	> 116	< 1m	Pré salé
Prairies pâturées ou fauchées	> 116	1 à 1,5m	Lagunes à marée
	> 116	< 1m	Pré salé
Lagunes	> 116	1 à 1,5m	Lagunes en mer à marée
Prairies mésophile et subhalophiles	> 116	< 1m	Prairies halophile et Pré salé
Limite pré salé/Vasière	95	< 0,5m	Banc coquillier
Pré salé	95	< 1,5m	Vasière
Lagunes en mer à marée	95	< 1m	Pré salé

cartographie

SCENARIO n°1 : Maintien à son emplacement de la digue actuelle

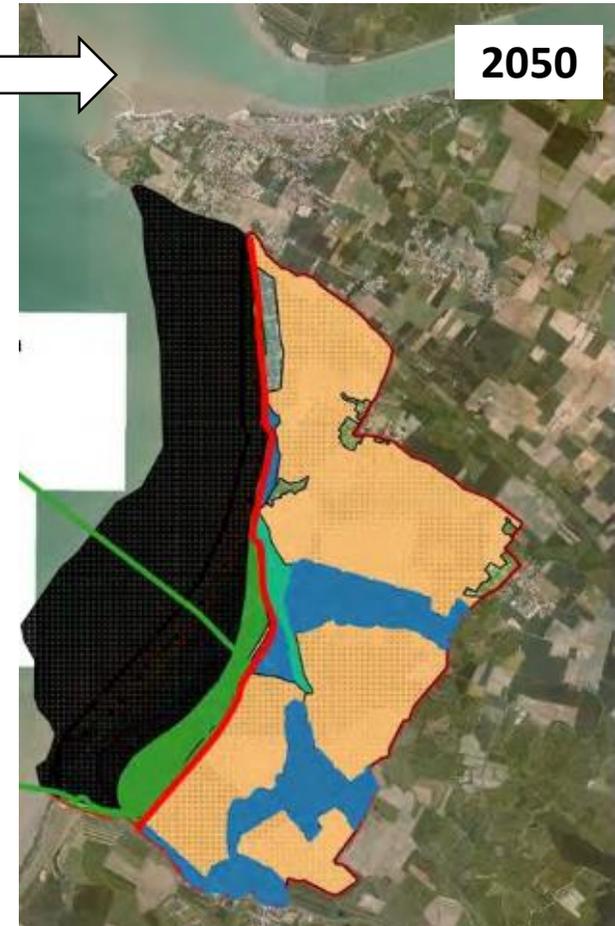
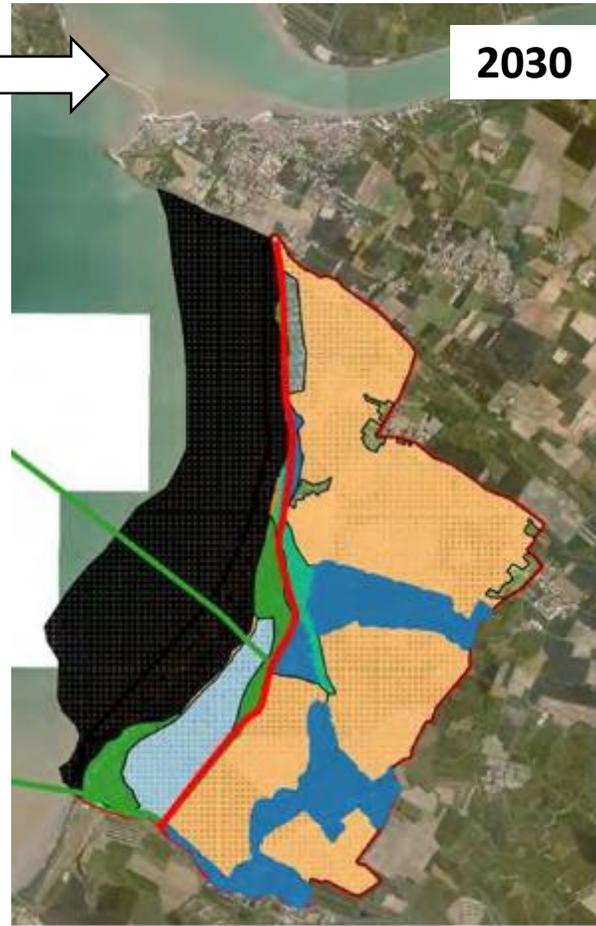
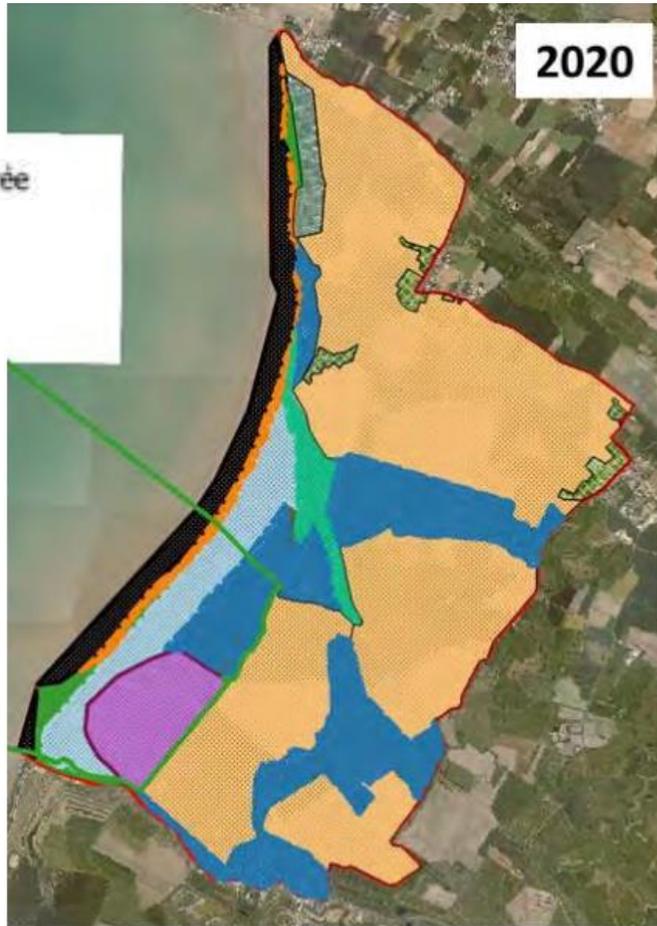


Maintien d'une biodiversité terrestre soumise à d'autres pressions climatiques (non étudiées ici)

SCENARIO n°2 : Recul de la digue actuelle + en amont dans les terres

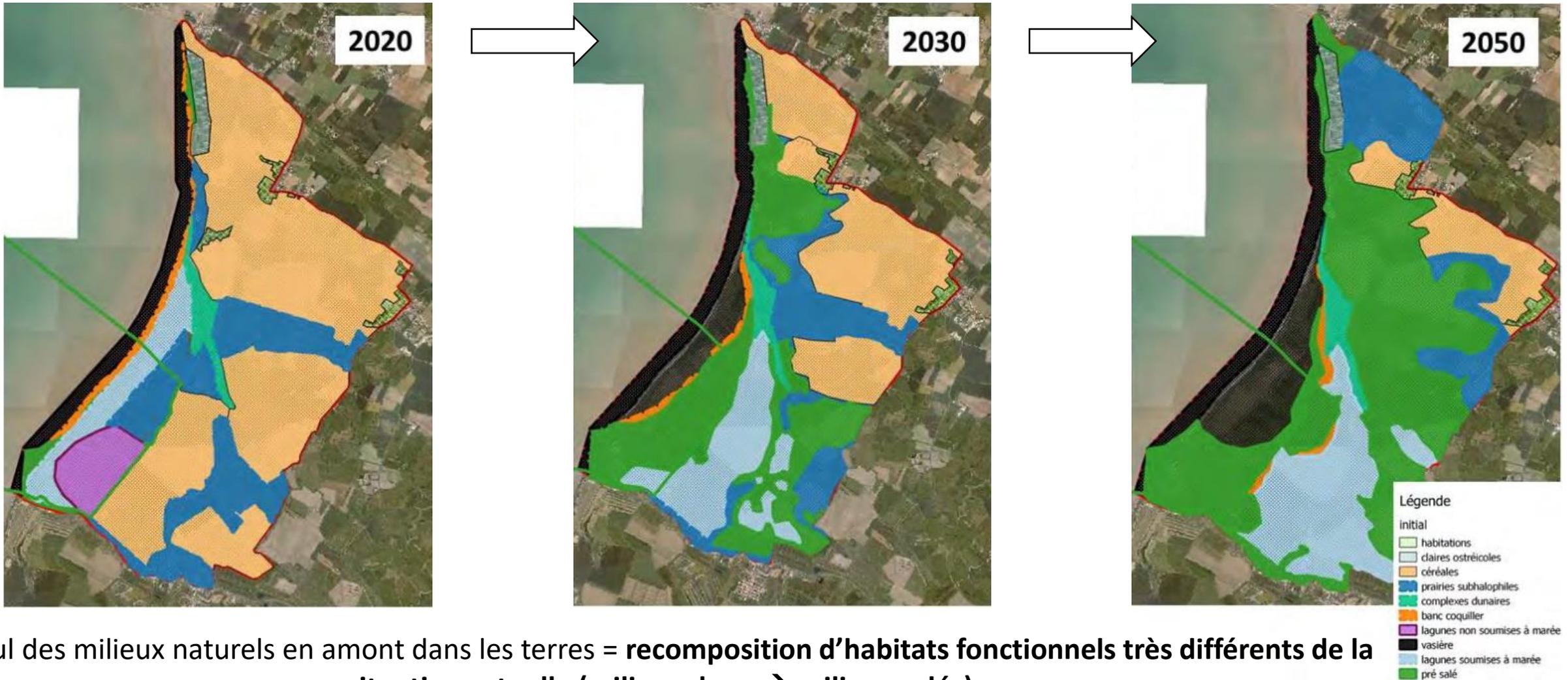
Légende

-  lagunes non soumises à marée
-  habitations
-  claires ostréicoles
-  céréales
-  prairies subhalophiles
-  complexes dunaires
-  banc coquiller
-  vasière
-  lagunes soumises à marée
-  pré salé
-  tracé nouvelle digue



Perte des espèces cibles de la réserve naturelle : limicoles et anatidés en particulier (pas de report possible en arrière, perte des fonctionnalités de reposoirs)

SCENARIO n°3 : Effacement de la digue actuelle de 1^{er} rang

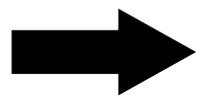
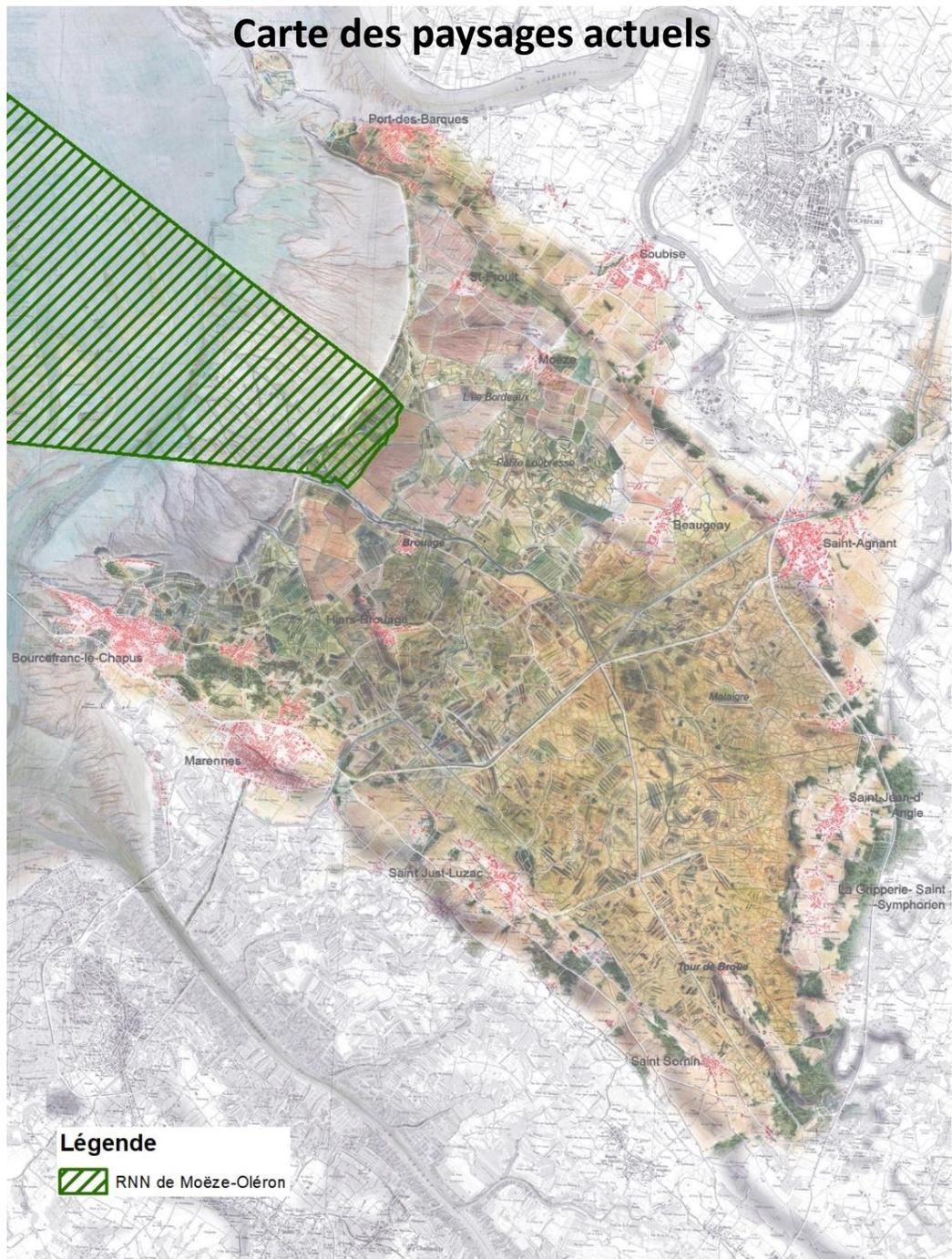


Recul des milieux naturels en amont dans les terres = **recomposition d'habitats fonctionnels très différents de la situation actuelle (milieux doux → milieux salés)**

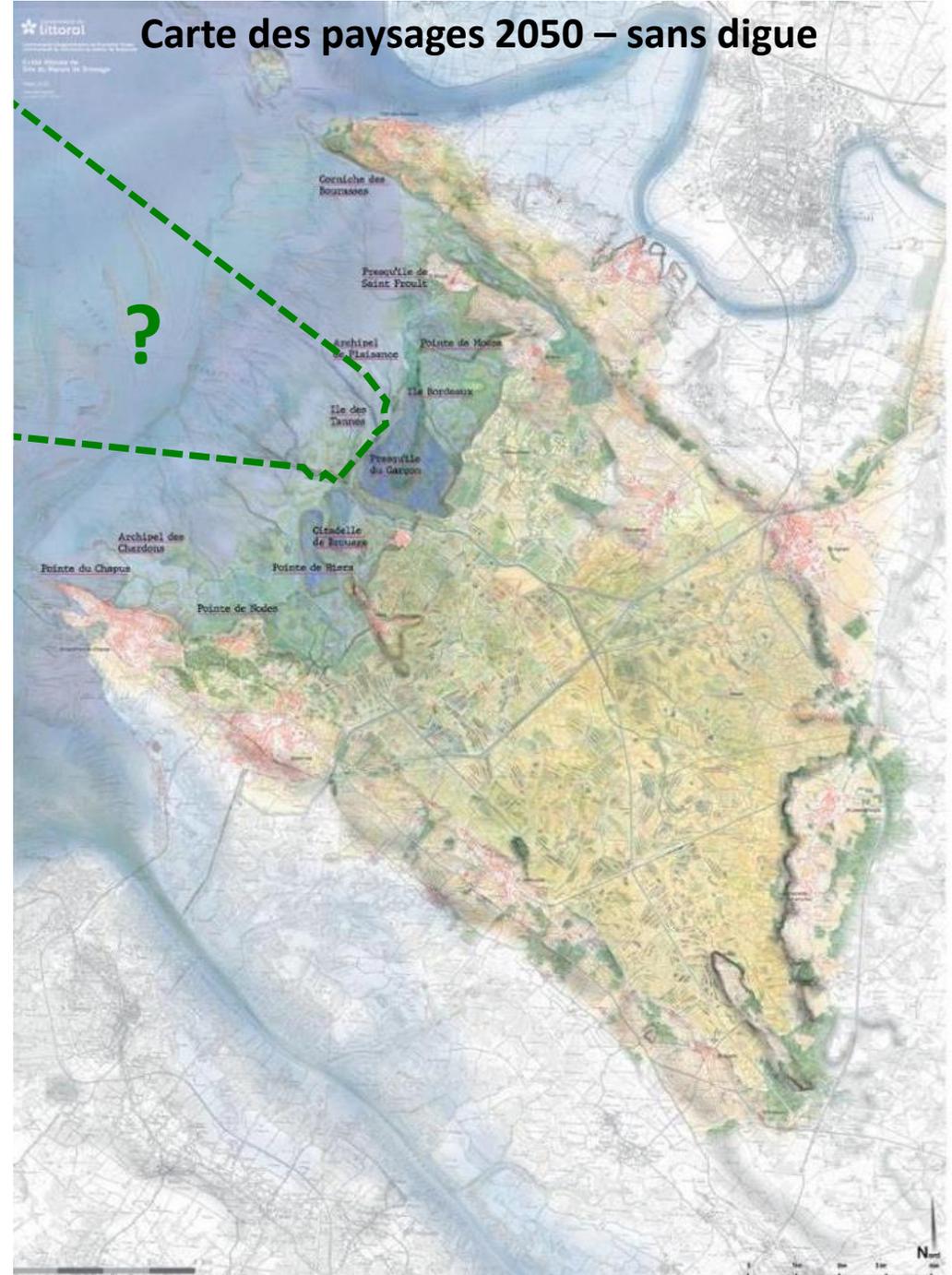
Question : relocalisation des activités agricoles sur d'autres secteurs.

De l'analyse biodiversité aux nouveaux paysages

Carte des paysages actuels



Carte des paysages 2050 – sans digue





AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Conclusion

Beaucoup d'incertitudes sur les évolutions mais des tendances relativement précises en terme de biodiversité et permet d'alimenter les débats locaux

Quelle évolution du périmètre de la réserve naturelle et protections environnementales sur le marais de Brouage ?

Nécessité d'anticiper ces changements et de les inclure dans les projets de territoires

Ce site devient peu à peu pilote en terme d'adaptation d'un territoire rural d'exception aux changements climatiques